

Le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings,

**ARRETE MINISTERIEL DU 23 AOUT 2018 ARRETANT QUE LE SITE N° SAR/TC120
DIT « FERME FRANÇOIS (PROPRIETE DUBRULLE) » A LOBBES (MONT-SAINTE-
GENEVIEVE) EST A REAMENAGER**

Vu les articles D.V.1. à D.V.4. du Code du Développement territorial (CoDT) relatifs aux sites à réaménager ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 3 août 2017 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 juillet 2017 fixant la répartition des compétences entre les ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu la délibération du Conseil communal de la Ville ou Commune de LOBBES prise en séance du 3 octobre 2017, demandant d'arrêter le périmètre du site à réaménager Propriété Dubrulle dit "Ancienne ferme François" situé à la rue du Village n°35 et cadastré Lobbes – 4^{ème} division – Section A n°130/s, 132/e, 129/g et 130/n ;

Considérant que le site a accueilli un manège aujourd'hui en cessation d'activité ;

Considérant que les bâtiments fortement dégradés par un incendie sont à l'état d'abandon et déstructurent le tissu urbanisé ;

Attendu que les parcelles section A, n° 132E et 129G sont des prairies qui ne correspondent pas à la définition d'un site à réaménager ;

ARRETE:

Article 1.

Le site n° SAR/TC120 dit « Ferme François (propriété Dubrulle) » à LOBBES (Mont-Sainte-Geneviève) dont le périmètre est fixé suivant le plan n° SAR/TC120 annexé au présent arrêté et qui comprend les parcelles cadastrées ou l'ayant été à LOBBES (Mont-Sainte-Geneviève), 4^{ème} division, section A, n° 130N, 130S est à réaménager.

Article 2.

Le présent arrêté sera soumis pour avis :

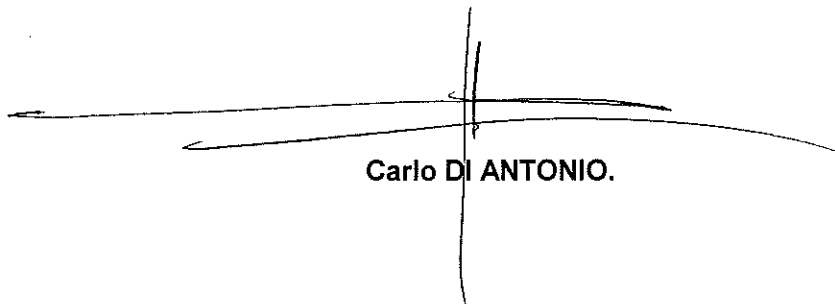
- à la Commune de LOBBES, par recommandé postal ;
- aux propriétaires, par recommandé postal :
 - Monsieur DUBRULLE Serge, né le 8 juillet 1948 à Binche, domicilié rue de Balenfer, 3 à 7130 BINCHE ;
 - Madame LEJUSTE Béatrice, Marie, Ghislaine, Fernande, Alberte, née le 13 avril 1952 à Binche, domiciliée rue de Balenfer, 3 à 7130 BINCHE ;
- à la Commission communale d'Aménagement du territoire et de mobilité ;

Il sera publié au Moniteur belge et transcrit sur le registre de la conservation des hypothèques.

Article 3.

Le présent arrêté entre en vigueur au jour de sa signature.

Namur, le 23 AOÛT 2018



Carlo Di ANTONIO.